

Procès-verbal

29e Assemblée générale annuelle des membres de l'AQIII

13 octobre 2022, à 17h30 en présentiel et via Teams pour Québec

1. Ouverture de l'assemblée

François Marchal, directeur général de l'AQIII souhaite la bienvenue aux participants de cette 29e assemblée générale.

Constatation du quorum

Hugues Lamy, le président d'Assemblée confirme le quorum et déclare ouverte l'assemblée à 17h34.

2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Hugues Lamy nomme Danielle Leroy en tant que secrétaire d'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Conformément aux règlements généraux l'assemblée se fait sans papier. Les documents sont disponibles sur le site Internet de l'AQIII.

L'adoption de l'ordre du jour est

- Proposée par Pascal Guy, et
- Secondée par François Théroux

L'ordre du jour est adopté

4. Adoption du procès-verbal de la 28e assemblée annuelle des membres du 14 octobre 2021

L'adoption du procès-verbal de la 28e assemblée annuelle est :

- Proposée par Jean-Marc Lagacé
- Secondée par Simon Laverdière

(Tous deux ayant été présents à l'AGA 2021)

Le procès-verbal est adopté.

5. Affaires administratives

a) Message du président du CA

Le président du CA, Hugues Lamy, souhaite la bienvenue à la 29e assemblée générale de l'Association québécoise des Informaticiennes et Informaticiens Indépendants et remercie les membres qui sont en présentiel au CRIM ainsi que ceux qui sont en ligne, pour leur participation.



Il explique que la dernière année a permis de recommencer certaines activités en présentiel, de poursuivre la mise en place de nouveaux outils technologiques afin de nous offrir de meilleurs services à nos membres et partenaires.

Il invite les membres à participer aux différents comités et activités de l'association et à profiter de nos nombreux avantages.

Présentation d'une courte vidéo sur les réalisations de l'AQIII de l'an dernier.

b) Rapport du directeur général (bilan 2021-2022)

La dernière année en fut une année d'agilité et d'adaptation. Le DG présente le bilan des réalisations de la dernière année via une présentation vidéo, notamment;

- Troisième année teintée par la Covid
- Évènements hybrides webinaires et en personne
- Légère hausse du membership
- Bilan positif
- Implantation de la suite Zoho One
- Certains mouvements à la permanence et une équipe restreinte
- Déménagement : changement de local au CRIM
- Obtention de subventions (loyer, salaires et formations)
- Prochain cocktail des fêtes en personne

Le but étant la création de valeur aux membres et augmenter le membership.

François remercie le CA pour leurs implications et leurs efforts.

c) États financiers

Les états financiers au 30 juin 2022 ont été examinés et vérifié par la firme Expert-comptable Desormeaux Patenaude. Merci à Siriki Coulibaly pour la compilation et à Desormeaux Patenaude pour l'examen financier.

M. Martin Rose présente l'état des résultats ainsi que le bilan de l'organisation.

L'AQIII termine l'année avec un excédent des produits de 32 232 \$ par rapport aux charges.

L'adoption des états financiers 2021-2022 de l'AQIII est;

- Proposée par François Théroux, et
- Secondée par Vincent Gagnon

Les états financiers 2021-2022 de l'AQIII sont adoptés.



d) Rapport du comité de nomination

Présentons les conclusions du Rapport du Comité de nomination présidé cette année, par Danielle Leroy, secrétaire de l'AQIII.

e) Élection des administrateurs pour l'année 2021-2022

Les administrateurs suivants <u>poursuivent</u> leur 2e année de mandat au sein du conseil d'administration de l'AQIII (leur siège n'est pas en réélection):

- 1) Nathalie Gagnon
- 2) François Théroux

Le conseil d'administration, sur recommandation du Comité de nomination, propose de <u>reconduire</u> les personnes suivantes pour un nouveau mandat de deux ans.

- 1) Hugues Lamy
- 2) Danielle Leroy
- 3) Pascal Guy
- 4) Simon Laverdière

Le mandat de Nathalie Dion prend fin et elle se ne représente pas. Le conseil d'administration la remercie et tient à souligner sa contribution au cours des dernières années. Encore merci Nathalie.

Suite à un appel de proposition, le conseil d'administration, sur recommandation du Comité de nomination, propose à l'Assemblée des membres d'élire au poste d'administrateur les nouveaux candidats suivants, pour une durée de deux ans.

- Vincent Le Hémonet
- o Michel Turcotte
- Alejandra Duarte
- o François Gagnon

L'adoption du rapport du comité de nomination est;

- Proposée par Simon Laverdière, et
- Secondée par Pascal Guy

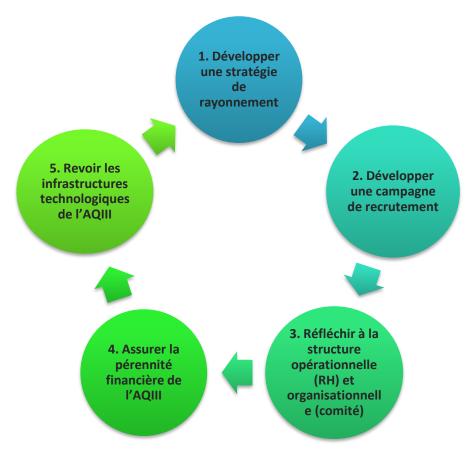
Le rapport du comité de nomination est adopté et confirme l'élection par acclamation des nouveaux membres du CA lors de cette 29^e AGA.

Félicitations aux nouveaux élus au conseil d'administration de l'AQIII.



6. Orientation et priorités 2022-2023

Orientations stratégiques 2021-2024.



Priorités 2022-2023:

- Infrastructures technologiques de l'AQIII dont la finalisation et lancement du nouveau site Web de l'AQIII qui est en construction.
- Campagne de marketing 30 ans de l'AQIII

Cotisations:

- La cotisation annuelle des membres passera de 280\$ à 290\$.
- La cotisation annuelle de l'option VIP passera de 325\$ à 350\$.

Le CA recommande les augmentations proposées. L'adoption des nouveaux montants de cotisations est :

- Proposée par Pascal Guy, et
- Secondée par Vincent Le Hémonet

La motion des augmentations est adoptée.



7. La minute des membres

La parole est aux membres pour les 10 prochaines minutes. Toute question subséquente pourra être communiquée par courriel et sera répondue rapidement.

Les membres discutent de :

- François Lippens demande quel était le membership. François Marchal explique qu'avant la pandémie le membership baissait peu à peu graduellement et que depuis l'année dernière il y a une légère augmentation, d'où l'importance de la stratégie de rayonnement et d'accueillir plus de membres de l'AQIII.
- Sandra demande pourquoi les montants en publicité étaient importants. Quels sont les objectifs de cette publicité. François mentionne que les efforts sont portés surtout vers la communication aux membres et à l'augmentation du membership, mais il précise que dans les états financiers certains postes sont regroupés et qu'il peut lui répondre plus précisément par courriel s'il elle le désire.

8. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée

- Proposée par Jean-Marc Lagacé, et
- Secondée par Michel Turcotte

Hugues Lamy nomme la levée de l'assemblée générale annuelle à 18h10

Les participants sont invités à se déplacer dans la salle de réception pour la soirée 'Huître et bulles' où bulles et victuailles sont servies dans l'optique d'une période de réseautage et de célébration.

